

INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 5

BELLOY-SUR-SOMME

Juin 2026

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 10h
Mardi de 10h à 13h
Jeudi de 8h à 10h
Vendredi de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :
www.belloy-sur-somme.fr
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Ouverture exceptionnelle du secrétariat de mairie les samedis 6 et 20 juin au matin.
Fermeture exceptionnelle du secrétariat le mardi 2 juin et le vendredi 19 juin.
Permanence des adjoints le samedi matin de 9h30 à 10h30.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira au lieu ordinaire de ses séances le **vendredi 5 juin 2026 à 18h00.**



Enfance-jeunesse

AIRE DE JEUX

Des corrections ont été apportées par l'entreprise Terspective en raison d'un tassement de terrain ayant entraîné une légère déformation du sol en caoutchouc. Notre belle aire de jeux est à nouveau disponible permettant aux enfants de s'amuser en toute sécurité.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT – L'ÉQUIPE EST CONSTITUÉE ET LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'accueil de loisirs sans hébergement aura lieu **du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet inclus** (4 semaines).
Le centre accueillera les enfants d'âge maternel jusqu'à 12 ans.

Vous pouvez retirer un dossier d'inscription en mairie ou dans les 2 écoles de BELLOY-SUR-SOMME.

Une nouvelle équipe d'animation placée sous la direction de monsieur SAKER élabore un programme riche et varié avec des activités ludiques.

à retenir : la réunion d'information le **jeudi 25 juin 2026 à 18h** au foyer situé Place du maréchal Foch, au cours de laquelle les parents et enfants pourront rencontrer l'équipe d'animation et découvrir les activités.



CÉRÉMONIE DE MISE À L'HONNEUR DES FUTURS COLLÉGIENS DES 2 ÉCOLES

Les élèves de CM2 scolarisés dans les deux écoles du village sont invités le **vendredi 19 juin à 16h45** en mairie de BELLOY-SUR-SOMME. Ce sera l'occasion de les féliciter pour leur passage en 6^{ème} à la rentrée prochaine et de leur offrir un bon d'achat de 35€.



LES KERMESSES DES ÉCOLES DE BELLOY-SUR-SOMME

- ❖ La kermesse de l'école Notre Dame : dimanche 21 juin
- ❖ La kermesse de l'école communale : samedi 27 juin



Embellissement

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Pour cette 3^{ème} édition, le concours est ouvert à toutes les habitations. Le jury composé d'élus passera à 2 reprises. Une 1^{ère} fois avant le 15 juin, et une seconde avant le 15 septembre. Des récompenses seront remises comme chaque année courant octobre. Un nouveau critère d'appréciation est ajouté : **l'entretien de l'espace public devant les habitations.** L'embellissement du village est l'affaire de tous : depuis quelques années, il convient de privilégier le désherbage mécanique ou manuel qui demande beaucoup de temps. Pour répondre à cela, un premier chantier citoyen a été organisé le 30 mai matin à la Place des Vergers du château ; d'autres chantiers ponctuels localisés dans le village vous seront proposés. D'ici là, nous remercions les habitants qui d'ores et déjà ont pris l'habitude d'entretenir devant chez eux.

Civisme et respect du voisinage

N'oublions pas que nous ne vivons pas seul sur Terre !

LES ANIMAUX

Les propriétaires et détenteurs, même provisoires, d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter que les bruits ne portent atteinte à la tranquillité du voisinage.

LES FEUX DE DÉCHETS VERTS

Il est interdit de brûler des déchets verts ou des débris de toute nature chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.



LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE SONT AUTORISÉS AUX HORAIRES SUIVANTS :



- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Vie associative

REPAS ANNUEL DU CLUB DES AÎNÉS : LE JEUDI 25 JUIN À 12H30 À LA SALLE DES FÊTES



Le Club des aînés propose de se retrouver lors d'un déjeuner convivial et amical animé par les « Ah Musette » de Belloy. Le repas est ouvert à toute personne adhérente ou non, moyennant une participation. Adhérent 25€ et non adhérent 28€. Merci de confirmer votre présence pour le 11 juin en contactant Michel REGNIER au 06 30 37 19 33.

DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS ET RÉUNION D'ÉCHANGE LE 18 JUIN EN MAIRIE



Les représentants des associations de la Commune sont invités à participer à un temps d'échange avec les élus municipaux **le jeudi 18 juin à 18h30** en mairie. Chaque association pourra récupérer son dossier de demande de subvention 2026 à redéposer avant le **15 septembre**. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie à ce sujet.

ASSOCIATION DE CHASSE AU MARAIS : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REMISE DES CARTES DE LA SAISON 2026-2027

Le président Éric LEFEBVRE, réunira les adhérents lors de l'assemblée générale annuelle le **samedi 4 juillet à 10h** à la salle Louis DUFETELLE, derrière la mairie. La permanence pour l'unique distribution des cartes de la saison 2026/2027 aura lieu le **samedi 8 août 2026 de 10h30 à 11h30** à la salle Louis DUFETELLE.

Attention, en raison des congés, il n'y aura qu'une seule permanence. N'oubliez pas de présenter les documents nécessaires à la remise des cartes : permis validé et assurance.



Prochaines manifestations

ACTIVITÉ PROPOSÉE PAR LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE LE 12 JUIN À 20H



Sortie nature, c'est l'occasion d'une randonnée avec des bottes et des jumelles. Découvrons les bénéfices des travaux de réhabilitation de la tourbière opérés dans le cadre du programme LIFE Anthropofens sur le patrimoine naturel du site.

Cette activité vous est proposée par le CEN des Hauts-de-France en partenariat avec la commune de BELLOY-SUR-SOMME dans le cadre de l'opération Hauts-de-France Nature.

Pour participer, merci de réserver sur le site <https://www.cen-hautsdefrance.org/animation/restauration-de-tourbieres-quels-resultats-sur-le-patrimoine-naturel/>

CLUB ANIMATION : PRÉPARATION DES FESTIVITÉS DU 14 JUILLET



Cette année, le soir de la Fête Nationale aura lieu le même jour que le match de la première demi-finale de la coupe du monde de football. La retransmission du match est prévue au stade. Le programme sera détaillé début juillet.

À la suite de l'après-midi de jeux qui débutera à 16h, la soirée se prolongera par un repas à partir de 19h30.

Menu adulte à 12€ sans les boissons : jambon grillé accompagné de ratatouille-frites et un dessert.

Menu enfant jusque 12 ans à 6€ sans les boissons : chipolatas, frites et glaces.

Pour une bonne organisation, nous vous remercions de réserver votre repas en complétant le bulletin ci-dessous. Le règlement se fera le jour du repas.

COUPON RÉSERVATION DES REPAS À REDÉPOSER EN MAIRIE AVANT LE 30 JUIN

Nom :

Prénom :

Adresse :

tel :

Nombre de repas adulte x 12€ Nombre de repas enfantx 6€ soit total € à payer sur place.